

PROFIL D'ENSEIGNEMENT POUR LE MASTER DE SPÉCIALISATION EN DROIT FISCAL
FACULTÉ DE DROIT ET CRIMINOLOGIE

Le Master de spécialisation en droit fiscal de la faculté de droit et de criminologie vise à développer, mettre à jour et approfondir les connaissances en droit fiscal des diplômés en droit et à fournir une méthode rigoureuse et efficace pour la pratique professionnelle du droit fiscal.

Au terme de sa formation, le diplômé :

- Aura des connaissances mises à jour en droit fiscal ;
- Aura une bonne compréhension des principales branches du droit fiscal belge et européen ;
- Aura une bonne compréhension de la comptabilité ;
- Sera en mesure de conduire une recherche en droit fiscal ou d'apprécier une argumentation juridique en matière fiscale comme il devra le faire s'il exerce, par la suite, la profession de conseiller fiscal indépendant, de juriste d'entreprise, de fonctionnaire d'une administration fiscale, d'avocat ou de magistrat ;
- Sera en mesure de porter un jugement critique sur le système fiscal en vigueur en Belgique ou sur des projets de lois modificatives, prenant pleinement en compte l'apport du droit fiscal européen.